

MARDI 2 JUILLET 2019.

À: MODIFPLU
Objet: PLU

Bonjour,

Après lecture de tous les documents,

Nous désapprouvons cette modification du PLU actuel car elle ne remédie pas aux défauts majeurs de ce document dont la gravité nécessite son annulation.

Nous demandons en tout état de cause que le tracé de la zone UC soit réduit à la densification des grands axes et préserve la zone UP attenante.

Nous demandons également que le règlement de la zone UC préserve le cadre de vie des habitants des pavillons attenants.

Bien Cordialement

Stéphane Camier
06 64 38 55 44

Objet: modification du PLU

Nous désapprouvons cette modification du PLU actuel car elle ne remédie pas aux défauts majeurs de ce document dont la gravité nécessite son annulation.

Nous demandons en tout état de cause que le tracé de la zone UC soit réduit à la densification des grands axes et préserve la zone UP attenante.

Nous demandons également que le règlement de la zone UC préserve le cadre de vie des habitants des pavillons attenants.

Armino Gaspar

Objet: Remarques par rapport modif du PLU en cours

A l'attention de M le commissaire enquêteur

Nous désapprouvons cette modification du PLU actuel car elle ne remédie pas aux défauts majeurs de ce document dont la gravité nécessite son annulation.

Nous demandons en tout état de cause que le tracé de la zone UC soit réduit à la densification des grands axes et préserve la zone UP attenante.

Nous demandons également que le règlement de la zone UC préserve le cadre de vie des habitants des pavillons attenants."

Mme M NGUYEN-DINH
21 rue docteur charcot
94500 Champigny Sur Marne

Objet: modification PLU

Après lecture de tous les documents,

Nous désapprouvons cette modification du PLU actuel car elle ne remédie pas aux défauts majeurs de ce document dont la gravité nécessite son annulation.

Nous demandons en tout état de cause que le tracé de la zone UC soit réduit à la densification des grands axes et préserve la zone UP attenante.

Nous demandons également que le règlement de la zone UC préserve le cadre de vie des habitants des pavillons attenants.

Objet: Mofif PLU

Nous désapprouvons cette modification du PLU actuel car elle ne remédie pas aux défauts majeurs de ce document dont la gravité nécessite son annulation .

Nous demandons en tout état de cause que le tracé de la zone UC soit réduit à la densification des grands axes et préserve la zone UP attenante.

Nous demandons également que le règlement de la zone UC préserve le cadre de vie des habitants des pavillons attenants.

Envoyé de mon Galaxy A5 Orange

Objet: modification du PLU

**“ nous désapprouvons cette modification du PLU actuel car elle ne remédie pas aux défauts majeurs de ce document dont la gravité nécessite son annulation.
Nous demandons en tout état de cause que le tracé de la zone UC soit réduit à la densification des grands axes et préserve la zone UP attenante.
Nous demandons également que le règlement de la zone UC préserve le cadre de vie des habitants des pavillons attenants.”**

Bernard et Nicole Elkon
52, rue Eugène Pottier 94500 CHAMPIGNY S/MARNE
tel. 06 08 81 14 79

Objet: enquête publique pour modification du plu

Nous désapprouvons cette modification du PLU actuel car elle ne remédie pas aux défauts majeurs de ce document dont la gravité nécessite son annulation.
Nous demandons en tout état de cause que le tracé de la zone UC soit réduit à la densification des grands axes et préserve la zone UP attenante.
Nous demandons également que le règlement de la zone UC préserve le cadre de vie des habitants des pavillons attenants